

DEVELOPPEMENT DURABLE EN ACTION
TRANSITION ENERGETIQUE ET CLIMAT
MOBILITE ET TRANSPORTS
PAYSAGE, EAU ET NATURE
PREVENTION DES RISQUES
TERRITOIRES ET LOGEMENT DURABLES

Dreal Aquitaine

Des compétences
pour un territoire durable



Programme d'Accompagnement des Risques Industriels PARI PPRT de Bassens



Présentation PARI de Bassens

Démarche menée en 4 phases, sur 29 mois à compter du choix du prestataire :

- Phase n°0 : Préparation du marché public
- Phase n°1 : Préparation du programme
- Phase n°2 : Période d'animation et suivi général du PARI
- Phase n°3 : Bilan de l'opération et fin du dispositif

Cas du PARI de Bassens

Phase n°0 : Préparation du marché public

- Choix retenus localement
 - Principe « zéro frais, zéro avance »: volonté politique locale de prise en charge des 10% restant à la charge des propriétaires, et d'avance des subventions publiques, y compris le crédit d'impôt
 - Diagnostics déjà réalisés
 - Travaux grossièrement évalués (problématiques plafond du crédit d'impôt, et travaux >10% valeur vénale évacuées)
- Analyse et négociation des 2 offres
 - Coût d'accompagnement-experimentation/logement tombé de 3560 à 2150 €TTC
 - Notification du marché le 23/12/2013 au PACT HD, avec cabinet Lepelletier en co-traitant

Cas du PARI de Bassens

Phase n°1 : Préparation du programme

- Mise en place des outils de pilotage:
 - Comité technique de pilotage: pilotage et suivi technique du dispositif (à l'issue de la phase 1 puis tous les 3 mois au cours de la phase 2)
 - Comité de validation des dossiers de demandes de subventions (CVDDS) (réunion tous les mois)
 - Tableau de suivi global
 - Cahier des charges travaux
 - Fiche de présentation travaux
 - Rapport de contrôle et réception des travaux
 - Cartographies de suivi

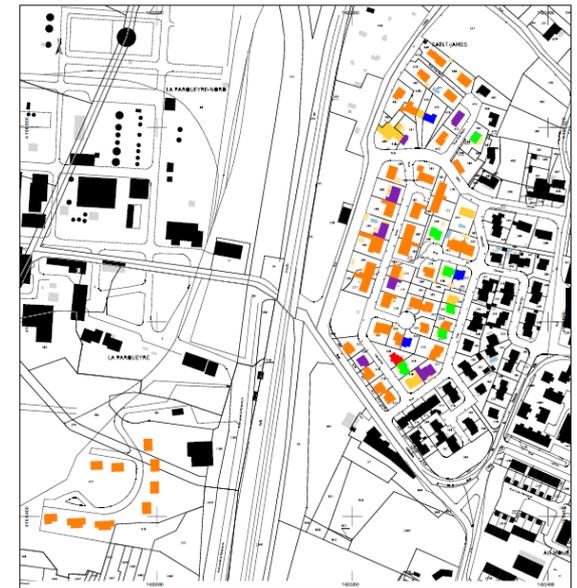
CARTOGRAPHIE PPRT BASSENS :

LEGENDE :

 Logement non visité	 Dossier validé en comité
 Logement visité	 Dossier refusé en comité ou propriétaire
 Devis demandés	 Travaux réalisés

SOIiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
GRAND

Modifié le 03-03-2016



Visité à ce jour: La Parquetrye= 17 logements + 51 Maisons individuelles soit 68 logements sur 75 représentant 91%.
Dossier validé à ce jour: La Parquetrye= 17 logements + 41 Maisons individuelles soit 58 logements sur 75 représentant 77%.
Travaux réalisés à ce jour: 0 Maisons individuelles sur 75 représentant 0%.

Cas du PARI de Bassens

Phase n°1 : Préparation du programme

- Gestion des fonds : consignation des fonds des financeurs à la caisse des dépôts et de consignation
 - arrêté préfectoral pour l'ouverture de deux comptes de gestion à la CDC
 - convention entre les financeurs (État compris pour sécuriser les partenaires)
- Avance du crédit d'impôts via Procivis Gironde
 - contrat entre Procivis et le propriétaire s'engageant à rembourser le crédit d'impôt à sa réception, ou à défaut mise en place d'un crédit sans intérêt
 - intervention limitée : propriétaires occupants uniquement et sous conditions de ressources



90 % des dossiers validés en CVDDS ont recours à PROCIVIS
Pour les autres : propriétaires acceptent de faire l'avance

Cas du PARI de Bassens

Phase n°1 : Préparation du programme

- Communication auprès des riverains en lien avec le service communication de la mairie de Bassens
 - Réunion publique au démarrage de la mission
 - Distribution de flyers dans les boîtes aux lettres des riverains préalablement à la prise de contact
 - Affiche en mairie
 - Permanence de l'opérateur en mairie le 1er mardi du mois
 - Rendez-vous personnalisé possible au siège du PACT



Campagne adaptée : 92 % des propriétaires sont rentrés dans le dispositif

Cas du PARI de Bassens

Phase n°1 : Préparation du programme

- Communication auprès des artisans
 - soirée thématique animée par le CEREMA en présence du PACT et du maire de Bassens en direction des adhérents de la CAPEB et de la FFB
 - invitation (mail) également des entreprises d'infiltrométrie certifiées RT 2012 en Gironde (liste Qualibat).
 - invitation courrier envoyée aux entreprises de Bassens
 - à l'issue de l'opération, consolidation d'une liste d'entreprises partenaires du PARI (charte d'engagement)



Réseau de l'opérateur plus facile à mobiliser
Bouche à oreille : des artisans ont intégré en cours d'opération le programme (adhésion charte)

Cas du PARI de Bassens

Phase n°2 : Animation du PARI

- Visite des logements
- Information sur les modalités de financement
- Validation des diagnostics
- Contact animateur PIG le cas échéant
- Rédaction du cahier des charges des travaux
- Démarchage des artisans: entreprise ayant participé à la soirée thématique et/ou ayant signé la charte d'engagement du PARI
- Réception et analyse des devis (y compris ceux éventuellement demandés par le propriétaire à une entreprise hors liste PARI)
- Contrôle et réception travaux

Cas du PARI de Bassens

Phase n°2 : Animation du PARI – levée des principales difficultés

- Visite des logements : gestion des refus → intervention de l' élu → intervention du préfet
- Qualité des diagnostics
 - Diagnostics antérieurs à la campagne de formation
 - Opérateur choisi formé : analyse critique des diagnostics
- Rédaction du cahier des charges des travaux :
 - gestion des cas particuliers → recours helpdesk INERIS
 - retour terrain/pragmatisme → rationalisation des travaux
 - 20-50 mbar : filmage en priorité
 - Sur grandes surfaces : filmage ou panneau vitré feuilleté (selon coût)

Cas du PARI de Bassens

Phase n°2 : Animation du PARI

- Présentation des dossiers en CVDSS
 - Présentation de tous les devis
 - Validation du ou des devis acceptables (techniquement et économiquement)
- Présentation du (des) devis retenu(s) au propriétaire
- Choix du propriétaire le cas échéant (si plusieurs devis recevables)
- Présentation des dossiers finalisés en CVDSS
 - Validation du plan de financement associé
- Déconsignation des sommes nécessaires (paiement avance artisan)
- Confirmation de la commande et lancement des travaux
- Contrôle et réception des travaux
- Paiement du solde (paiement CDC et versement procivis directement à l'artisan)

Cas du PARI de Bassens

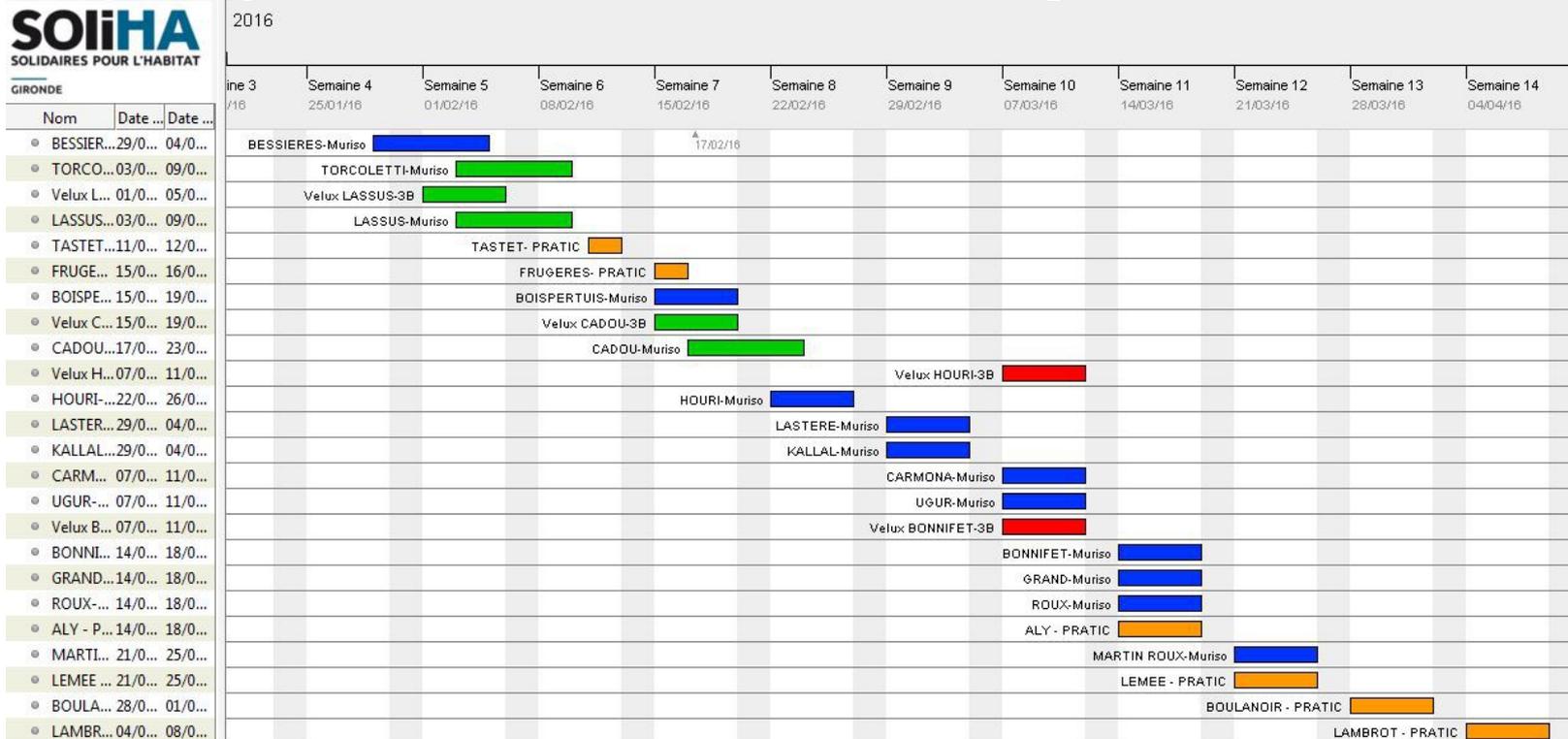
Phase n°2 : Animation du PARI : levée des difficultés rencontrées

- Convention de financement
 - Estimation initiale sur base basse des diagnostics → **Avenant**
 - Pas de dépassement de l'enveloppe des 20 000 euros/logement

Cas du PARI de Bassens

Phase n°2 : Animation du PARI : le vée difficultés rencontrées

- Planning travaux :
 - Démarrage lent : temps de commande/fabrication menuiseries limitant
 - puis rythme très satisfaisant (2 à 4 logements/semaine)



Cas du PARI de Bassens

Phase n°2 : Animation du PARI : levée difficultés rencontrées

- Satisfaction vis à vis des travaux :
 - Intervention SAV si nécessaire
 - Implication de l'opérateur dans suivi post-travaux : cas problématique bullage films (disparition garantie sous 4/5 mois)
 - Pas de travaux de reprise
 - gain positif sur d'autres aspects (bruit, isolation)

DEVELOPPEMENT DURABLE EN ACTION
TRANSITION ENERGETIQUE ET CLIMAT
MOBILITE ET TRANSPORTS
PAYSAGE, EAU ET NATURE
PREVENTION DES RISQUES
TERRITOIRES ET LOGEMENT DURABLES

Dreal Aquitaine

Des compétences
pour un territoire durable



Programme d'Accompagnement des Risques Industriels PARI PPRT de Bassens

